



Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne recherche Un(e) ouvrier/ouvrière de la nature

CONTEXTE

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne se situe en Hesbaye, dans le triangle formé par les villes d'Andenne, Hannut et Huy. Il tire son nom des deux rivières qui le traversent, la Burdinale et la Mehaigne et s'étend actuellement sur 4 communes (Braives, Burdinne, Héron et Wanze), englobant 22 villages pour une superficie de 110 km² et une population de 15.000 habitants.

Un Parc naturel est un territoire rural, riche en biodiversité et aux paysages singuliers. Afin d'améliorer, de gérer et de protéger le milieu naturel et le cadre de vie des habitants de façon durable, un plan d'actions est mis en œuvre par le Parc naturel et les forces vives locales.

Les missions du Parc naturel s'articulent autour de six axes dont trois axes thématiques (La protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel - Le paysage et l'aménagement du territoire - Le développement rural et économique) et trois axes transversaux (L'innovation et l'expérimentation - Les partenariats et la coopération - L'accueil, l'éducation et l'information).

L'équipe du Parc naturel Burdinale-Mehaigne est actuellement composée de 12 personnes réparties en trois pôles : nature, aménagement du territoire et agriculture durable. Le Parc naturel est à la recherche d'un(e) ouvrier nature pour intégrer le Pôle nature. Le Pôle nature est actuellement composé de 6 personnes dont un coordinateur de pôle, 2 ouvriers nature ayant également une petite charge de chargé de projets et 3 chargés de missions.

FONCTION

L'objectif de ce poste est de renforcer le Pôle nature du Parc naturel Burdinale-Mehaigne et plus particulièrement l'équipe de terrain, déjà composée de deux personnes en temps partiel. L'ouvrier(e) de la nature fait partie du Pôle nature du Parc naturel et dépend du coordinateur du Pôle nature qu'il tient informé quotidiennement des avancées, ainsi que des faits nouveaux ou problèmes éventuels.

Les missions de l'ouvrier de la nature sont :

- Gestion de milieux naturels et semi-naturels terrestres et aquatiques (fauchage, broyage, ratissage, tronçonnage...)
- Gestion d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

- Création, mise en place et entretien d'aménagements en faveur de la biodiversité (nichoirs, barrage batraciens, gîtes pour chauves-souris, haies, arbres têtards, vergers, prairies fleuries...)
- Aménagement et entretien de sites anthropisés dans un but de conservation et d'amélioration de la nature
- Utilisation, entretien, nettoyage et rangement des véhicules, des machines, de l'outillage et du matériel
- Aménagement et entretien de la Maison du Parc naturel et de ses abords (ne concerne pas le nettoyage des locaux) : pépinière, serre, jardin, verger, bois, cours, bâtiments...
- Bricolages divers et petites réparations : fabrication de nichoirs, fabrication de mangeoires, réparation chasse d'eau, soudures basiques, changement d'ampoules et néons...
- Participation et collaboration à la préparation et l'organisation des événements du Parc naturel
- Récolte des pommes et poires pour la fabrication des produits du Parc naturel (jus de pommes, sirop, cidre...), étiquetage et livraison des produits ainsi que manutention et aide à la gestion des stocks
- Participation aux réunions d'équipe et du Pôle nature
- Participation et soutien aux projets du Pôle nature et du Parc naturel

FORMATION ET COMPETENCES REQUISES

- Posséder un diplôme en lien avec la fonction ou une expérience professionnelle équivalente ;
- Posséder une expérience en gestion de milieux naturels et/ou entreprise de parcs et jardins et/ou ouvrier forestier.
- Être capable de travailler en équipe sous la responsabilité d'un coordinateur et en parfaite collaboration avec l'équipe de terrain ;
- Avoir une maîtrise parlée et écrite du français ;
- Avoir le goût pour les relations humaines, la communication et le partage des connaissances ;
- Faire preuve de flexibilité dans les horaires de travail (pouvoir prester quelques soirées et week-ends) ;
- Posséder un permis de conduire B ;

Sont des atouts :

- Brevet de Guide-Nature ou équivalent
- Formation dans le domaine de l'Education Relative à l'Environnement (ERE)
- Connaissance du territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne

APTITUDES

- Sens des responsabilités
- Sens des relations humaines
- Sens de la communication
- Ponctuel
- Autonome
- Envie d'apprendre
- Capacité à travailler en extérieur dans des conditions parfois difficiles (météo pluvieuse, travail dans l'eau avec des waders...)

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Contrat Temps plein jusqu'au 31 décembre 2024.
- Rémunération : barème de la commission paritaire 329.02 (échelle 2)
- Lieu de travail : Maison du Parc naturel Burdinale-Mehaigne (rue de la Burdinale, 6 – 4210 Burdinne) et territoire des communes du Parc naturel (Braives, Burdinne, Héron, Wanze)

CANDIDATURES

Votre **lettre de motivation** (qui éclairera *explicitement* le Jury de sélection sur vos compétences en lien avec la fonction) et votre **Curriculum Vitae** sont à adresser par courriel pour **le 30/07/2024 au plus tard** à Monsieur Eric Boon : eric.boon@pnbm.be.
L'engagement se fera entre le 15/08 et le 1/09.